



ETUDE COMPARATIVE DE L'EMPLOI DES ADJECTIFS DANS LES LANGUES FRANÇAISE ET WOLOF

WONE El Hadji Malick Sy

Institut de Français pour les Etudiants Etrangers (IFE)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

malickwone@gmail.com

Résumé : Le wolof et le français, pour des raisons historiques connues, sont depuis plusieurs décennies des langues en contact dans l'espace sénégalais. Leur voisinage a fortement impacté la manière de parler des Sénégalais à travers des emprunts réciproques et le phénomène des alternances codiques. Cela, que ces derniers soient des citadins ou des ruraux. Le but de cet article est d'effectuer un travail comparatif axé sur l'usage des adjectifs dans les deux langues précitées : l'une ouest-africaine et l'autre européenne d'extraction latine. Ainsi, après une présentation des mécanismes d'emploi des adjectifs dans la langue française et leur catégorisation, nous avons abordé la trajectoire des études ayant porté sur l'adjectif wolof. Et enfin a été traitée l'actualité de cette problématique dans le parler sénégalais.

Mots-clés : Adjectif qualificatif, catégorisation adjectivale, construction adjectivale, Français, Wolof

COMPARATIVE STUDY OF THE USE OF ADJECTIVES IN FRENCH AND WOLOF LANGUAGES

Abstract : Wolof and French, for known historical reasons have been languages in contact in Senegambian space for several decades. Their neighborhood has strongly impacted the way Senegalese speak through reciprocal loans and the phenomenon of code switching. And that whether they are urban or rural. The aim of this article is to carry out a comparative study focused on the use of adjectives in two aforementioned languages: one West African and the other Indo-European of Latin extraction. Thus, after a presentation of the mechanisms of use of the adjective in the two codes and their categorization, we have approached the trajectory of studies having focused on the Wolof adjective. And finally, the topicality of this problem in the Senegalese language was treated.

Key words: Qualifying adjective, Adjective categorization, Adjectival construction, French, Wolof

INTRODUCTION

De tous les éléments des neuf parties du discours, l'adjectif (avec certainement le verbe) est celui qui porte le plus de charges expressives et de données sémantiques. En effet, un médium sans adjectif - ou un système qualificatif quelconque - serait à coup sûr inopérant, car amputé d'un maillon indispensable de la chaîne communicationnelle et de l'intelligibilité du discours.

C'est dire donc que la notion qualificative est indissociable à tout code linguistique. Toutefois, son caractère universel ne signifie guère qu'il a des usages et des modes de fonctionnement communs à toutes les langues du monde. Aussi, dans cette étude, envisageons-nous de comparer les mécanismes adjectivaux de deux langues (le français et le wolof) aux racines éloignées et distantes, mais qui par un concours de circonstances historiques demeurent en contact depuis le 19^{ème} siècle dans l'espace sénégalais. Ainsi, après avoir traité de ce que l'on peut comprendre par « adjectif », nous avons revisité quelques aspects de son façonnage dans la langue française. Ensuite, une lapidaire description du wolof a été effectuée. Elle est suivie par une analyse de la problématique adjectivale dans la langue de Kocc Barma Fall (Birima Makhourédia Demba Xollé Fall – de son vrai nom -penseur et philosophe wolof ayant vécu au 17^{ème} siècle) à travers l'itinéraire des études produites dans ce domaine et l'actualité du sujet soulevé.

1. QU'EST-CE QU'UN ADJECTIF ?

Les adjectifs sont des lexèmes possesseurs d'un signifié, qui renvoie à une propriété donnée. Leur catégorisation générique (masculin/féminin) est tributaire du nom auquel ils sont rattachés. Par ailleurs, on pourrait les classer en deux groupes : les qualificatifs et les relationnels. Ils n'ont pas les mêmes propriétés et fonctionnent différemment sur le plan syntaxique. S'agissant des fonctions grammaticales dévolues à l'adjectif, elles sont au nombre de trois : l'attribut, l'épithète et le positionnement en apposition. L'adjectif épithète véhicule une qualité collée au nom qu'il qualifie, et ceci s'effectue en dehors de l'intermédiation du verbe. Ce qui caractérise l'attribut, c'est qu'il aide à formuler une propriété singulière ou une situation donnée du sujet par le biais d'un verbe d'état. De plus, il est possible qu'il qualifie le COD avec certains types de verbes comme appeler ou nommer. Enfin, dans la mise en apposition, l'adjectif énonce une qualité ou un état du substantif qu'il décrit en l'absence du verbe.

En somme, l'adjectif qualificatif est un mot dont le rôle dans la chaîne parlée (ou écrite) est de fournir une caractérisation, d'informer sur une qualité, une façon d'être propre à un être, une chose ou une abstraction quelconque. Son genre demeure subordonné au vocable auquel il est grammaticalement relié. Au fil des siècles, nombreuses ont été les définitions proposées à propos de l'adjectif. La suivante, émanant de François Noël et Charles-Pierre Chapsal (1845, p. 9, 10), en est une parfaite illustration : « L'adjectif exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. (...) Les adjectifs qualificatifs s'ajoutent au substantif pour exprimer une qualité qui en fait partie ». (F. Noël et C.P. Chapsal, 1845, pp 9-10). Cela dit, dans toutes les langues, l'adjectif qualificatif participe à la précision du discours, à sa compréhension et voire à sa beauté. Aussi, est-il intéressant de comprendre comment le français conçoit ses adjectifs.

- **Comment le français fabrique-t-il ses adjectifs ?**

L'analyse de la construction des adjectifs en français (ou adjectivation) peut être abordée à partir de plusieurs angles. Par exemple, Maurice Grévisse (1986, 12^{ème} édition) dans son célèbre *Bon Usage* traite la question en insistant surtout sur les marques du féminin, du pluriel, sur les accords et autres degrés de l'adjectif ; sans oublier les invariables. Toutefois, notre approche se veut davantage sémantique et s'inspire surtout des travaux de Michel Roché (2006) pour qui l'adjectivation en français repose sur trois phases qu'il nomme « opération » :

- la phase catégorielle (Exemple : piéton donnant « rue piétonne »)
- la phase formelle (Exemple : pie donnant pieux)
- la phase sémantique (Exemple : vert/couleur ou vert renvoyant à la campagne)

Le procédé catégoriel s'opère par un changement d'appartenance à une classe (ou sous-classe) grammaticale. Et quant à la méthode formelle, elle se traduit par le rattachement d'un préfixe, d'un suffixe et dès fois d'un mot. Enfin, l'opération sémantique s'effectue par la confection d'un lexème à partir du noyau de départ. Ainsi schématiquement, en se basant sur le sens, il serait possible de scinder la fabrication d'adjectifs français en deux ensembles : l'adjectivation relationnelle non-marquée du point de vue du sens et l'adjectivation relationnelle sémantiquement marquée. En fait, le premier pôle souligne l'absence de lien sémantique de prime abord entre le nom et l'adjectif. Ceci, quand ils sont pris isolément. S'agissant du second axe (l'adjectivation relationnelle sémantiquement marquée), il recourt à quatre types de relations: temporelle (ou spatiale), axiologique, métonymique et actancielle. Chacune de ces classes d'adjectifs renvoie aux contenus et formulations sémantiques de leur construction. A titre d'exemple, « giboyeux/giboyeuse » et « précolonial/précoloniale » évoquent des réalités liées au temps et à l'espace. Et concernant la relation axiologique, elle est de l'ordre de la psychologie et des prises de position morale ou intellectuelle selon Roché (2006, p. 381) :

On peut regrouper sous cette étiquette (...) les adjectifs qui impliquent, directement ou indirectement un jugement de valeur. La suffixation en -iste (esclavagiste), la préfixation en pro- ou en anti- (pro-gouvernemental, antiparlementaire), (...) suscitent, explicitement ou implicitement, un jugement en termes de bien ou de mal. (...) D'autres adjectifs en -iste n'expriment pas de valeur à proprement parler, mais traduisent une attitude subjective : être défaitiste ne signifie pas qu'on est pour la défaite mais qu'on la considère comme inévitable.

Dans la relation actancielle, le nom est un acteur, dans le plein sens du terme. Ainsi, fait-il subir à l'adjectif tout le poids de son influence générique (masculin/féminin) et numérique (singulier/pluriel). Et à ce propos, M. Roché (2006, p. 382) ajoute ceci :

Le contenu sémantique de la dérivation, outre cette sélection des actants, peut se limiter au choix, pour le procès, de l'aspect accompli/non accompli et/ou de la diathèse active/passive : (des coïncidences) troublantes, (une jupe) déchirée, (une salle) comble...

Enfin, quant à la relation métonymique (très proche de l'adjectivation qualifiante), elle suppose que « l'entité désignée (...) est un élément constitutif, remarquable par sa présence ou son absence (ou par son importance relative), (...) : (poète) barbu, (terre) argileuse, (porte) vitrée.. » (Roché, 2006, p. 382).

2. L'ADJECTIF DANS LA LANGUE WOLOF

2.1. Brève présentation du wolof

Le wolof est une langue essentiellement sénégalaise. Elle est également un peu parlée en Mauritanie où vit une communauté wolof mauritanienne. L'écrasante majorité des Sénégalais parle et comprend cette langue. Au Sénégal, elle sert de lingua franca un peu partout sur toute l'étendue du territoire national. Cet état des choses n'est pas mauvais en soi, car participant à l'intercompréhension et à la cohésion nationale. Sa présence prépondérante dans les médias (radios et télévisions) s'est davantage accrue durant les deux dernières décennies (2000-2020). Ceci a fait que certains linguistes parlent de « *wolofisation* » rampante du Sénégal. Le français, langue officielle, est presque sur la défensive. L'essor et l'hégémonie du wolof découlent « d'avantages accidentels » émanant de la période coloniale (toutes les grandes villes et infrastructures modernes ont été érigées dans des zones où les Wolofs étaient majoritaires), mais aussi du fait que la langue wolof a été favorisée dans les médias publics et privés des indépendances à nos jours.

Comme la plupart des langues, le wolof recèle en son sein des dialectes qui présentent de légères différences entre eux. Aussi, avons-nous les variantes lébou, baol-baol, cayor-cayor, djolof-djolof, walo-walo, ndiambour-ndiambour et celle du Saloum. Du point de vue typologique, le wolof appartient au groupe des langues ouest-atlantiques de la famille nigéro-congolaise. Et selon Jean Léopold Diouf (2009, p. 13) : « *Le wolof compte 54 unités de sons distinctifs (ou phonèmes) qui permettent d'établir des différences de sens au niveau du vocabulaire. Parmi ces unités de sons distinctifs, il y a 15 voyelles et 39 consonnes* ». Par ailleurs, J. L. Diouf (2009, p. 25) explique, dans le paragraphe qui suit, le fonctionnement morphologique du wolof :

Les mots wolof ont la structure suivante : consonne + voyelle + (consonne) + (consonne) + (voyelle). Aucun mot wolof ne contient une séquence de voyelles. La consonne initiale d'un mot peut être chacun des phonèmes consonantiques à l'exception de consonne géminée. Compte tenu du fait que sauf avec « a », il n'y a pas de paire minimale dans laquelle l'opposition voyelle brève et voyelle longue aurait une valeur linguistique devant une consonne géminée ou prénasale, les voyelles longues dans ce contexte sont transcrites brèves.

En tout état de cause, le wolof semble être destiné à un avenir prometteur. Toutefois, ce médium présente un point faible non négligeable, notamment son confinement géographique.

2.2. Trajectoire des études sur l'adjectif wolof

Les débuts des réflexions linguistiques sur le wolof datent du 19^e siècle. Et étant donné que les locuteurs de cette langue historiquement ne détenaient pas de système d'écriture, ce sont des étrangers lettrés – notamment des Français – qui ont été les initiateurs de ces recherches scientifiques. La langue wolof n'étant pas à l'époque codifiée, sa rédaction se faisait au gré de l'inspiration de l'auteur.

2.2.1. Les précurseurs : Jean Dard et le Baron Roger

Né en juin 1789, le Bourguignon Jean Dard est le père de l'école française au Sénégal. En 1826, à l'âge de 37 ans, il rédigea la première grammaire du wolof écrite en français. Son ouvrage s'intitule : « Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole, en Sénégambie ; suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale ». Le chapitre IV de cet ouvrage est consacré à l'étude de l'adjectif. J. Dard (1826, p. 21), après avoir lapidement défini le concept, affirme que « les adjectifs wolofs n'ont pas de genre et ne varient jamais dans leur terminaison ; mais ils s'accordent en article et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent ». Ensuite, il s'engage dans l'explication des trois préceptes suivants : la postposition de l'adjectif par rapport au nom qu'il qualifie (sauf pour le cas du diminutif « ass »), le balancement catégoriel entre le substantif et l'adjectif ; et enfin les mécanismes de l'accord des adjectifs. A propos de ce dernier point, l'instituteur pionnier constate ce qui suit (Ibid., p. 21, 24) :

En wolof, on fait accorder l'adjectif avec le nom substantif, en transposant à la fin de cet adjectif l'article qui convient au substantif, et en plaçant l'un des articles bou, dhiou, gou, lou, mou, sou, vou, entre les deux noms, s'ils sont singuliers, et you, s'ils sont pluriels (...). Lorsque plusieurs adjectifs sont joints à un nom substantif, le premier seulement s'accorde avec le nom.
Exemples : la maison grande et jolie / keurre gou ry gua tey rafète

Les maisons grandes et jolies / Keurre you ry ya tey rafète (...).

Concernant le Baron Roger – personnage haut en couleur – Bonvini, (2001, p. 103) dit de lui qu'il « est Officier de la Légion-d'honneur, ex-Commandant et Administrateur du Sénégal et dépendances ». C'est le désir de s'éloigner de la morosité de son quotidien hexagonal qui l'amène au Sénégal. En 1829, il publie *Recherches philosophiques sur la langue ouolove, suivies d'un vocabulaire abrégé français-ouolove*. Le chapitre 3 du livre a comme titre ce qui suit : *Du nom adjectif*. Il parle, à la suite de J. Dard, de la postposition de l'adjectif par rapport au substantif. Toutefois, le fond de sa position sur la question est que les adjectifs de la langue wolof « ont quelque chose d'indéterminé ». Et s'agissant de sa prise de position, il détaille ainsi sa pensée:

Quelquefois on emploie comme tels des substantifs qui, joints aux substantifs principaux, servent à les qualifier comme le font dans nos langues les adjectifs véritables. (...) Quoi qu'il en soit, en ouolof, l'adjectif ou le substantif employé comme tel, est indéclinable, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'articles, et qu'il ne change pas de terminaison ni aux différents cas, ni par rapport aux genres et aux nombres. Baron Roger (1829, p. 35).

2.2.2. Les missionnaires : Abbé Boilat et Mgr Kobès

Abbé Boilat est le premier prêtre métis du Sénégal (son père est français et sa mère sénégalaise). Il est né en avril 1814 et décède en 1901. C'est en 1858 qu'il publie *Grammaire de la langue wolof*. Au chapitre VIII (De l'adjectif) du document, sans ambages, il défend le fait selon lequel les adjectifs wolofs « ne sont autre chose que des verbes pris à l'infinitif et joints à un substantif pour le qualifier » Abbé Boilat (1858, p. 39). Par souci de clarté, il dégage trois règles. La première, sans être inédite, a le mérite d'avoir une explication étoffée :

L'adjectif se place à la suite du substantif ; entre eux se trouve toujours le 'qui' relatif, exprimé en wolof par la voyelle de l'article 'ou', jointe à la consonne initiale de l'article (...). Il sera facile (...) de comprendre que ce relatif 'ou' n'est pas du tout l'article déterminé, soit parce qu'il est toujours en 'ou', soit parce qu'il est toujours employé, même quand le substantif n'est pas déterminé (...). Le 'qui' wolof est donc toujours exprimé (...); mais on sous-entend ordinairement le verbe auxiliaire être. Exemple : Un beau chien (tournez : chien qui 'est' beau) = Khadhie bou rafet (...) Abbé Boilat (1858, p. 40).

Les deux dernières règles s'intéressent à l'accord d'un substantif avec plusieurs adjectifs. Pour Abbé Boilat (1858, p. 41), deux conséquences en découlent. D'abord, seul « le premier adjectif (...) s'accorde en position déterminative avec le substantif ; le second est uni à la phrase par la conjonction 'té', qui équivaut à

notre conjonction 'et' sans être article déterminatif ». Ensuite, il affirme que dans un pareil cas de figure, il est possible que l'auxiliaire 'être' soit convoqué grâce au vocable 'di'. Voici, entre autres, les exemples que propose Abbé Boilat (1858, p. 41) : *Un chien beau et méchant (dites : Chien qui (est) beau et méchant) = Khadhie bou rafet té sokhor ; Le coton blanc et mou = Woutaine wou wékhe, té di noye*. Enfin, Abbé Boilat a consacré les dernières lignes de cette section aux « degrés de comparaison dans les adjectifs ». Aussi, parlera-t-il de comparatif absolu, d'égalité et de supériorité. Mgr A. Kobès - Evêque de Modon, vicaire apostolique de la Sénégambie - a écrit *La Grammaire de la langue Wolofe* en 1869. Il est donc un religieux français du 19^{ème} siècle. Son œuvre s'étale sur plus de 300 pages. Et à propos de l'adjectif qualificatif, il sera laconique car, selon lui, ce qu'on entend comme tel en wolof renvoie aux verbes (A. Kobès (1869, p. 63)) : « Nous nommons adjectif tout mot qui peut accompagner le nom pour déterminer l'étendue de sa signification. En Wolof, tous les adjectifs sont déterminatifs : ceux qu'on appelle qualificatifs en français sont exprimés par des verbes ».

2.2.3. Le Sénégalais Amar Samb

L'ouvrage de l'universitaire Amar Samb, intitulé *Initiation à la grammaire wolof*, date de 1983. Le XIV^{ème} chapitre du livre nommé « *Les adjectifs qualificatifs* » - et tenant sur quatre pages - aborde la question qui nous concerne présentement. Dès l'ouverture de ce volet, Samb (1983, p. 73) déclare ceci : « *D'une façon générale, les adjectifs, de quelque nature qu'ils soient, peuvent être assimilés aux substantifs, voire aux verbes* ». Et ensuite, il donne les exemples suivants (ibid., p. 73) :

« *Lu neex : l'agréable (ce qui est agréable)*
Neexul : il n'est pas agréable ("neex" agréable+"ul " négation suffixée) »

Ici, le grammairien du wolof souligne la proximité de l'adjectif d'avec les catégories nominale et verbale. Ensuite, quelques lignes seront consacrées à la position de l'adjectif dans la phrase. Et à ce propos, A. Samb (1983, p. 74) propose l'explication suivante :

L'adjectif épithète se place, en général, après le nom auquel il se rapporte et dont il est séparé par la consonne de l'article défini ou indéfini du nom suffixée d'un « u ». Si le nom est déterminé, son article est rejeté après l'adjectif épithète comme si ce dernier était pris entre deux déterminatifs : (Exemple:) Ak nit ku gnul / un homme noir (ak article indéfini de nit + nit homme + ku qui est consonne de l'article indéfini de nit suffixée de u + gnuul adjectif épithète noir)

Bref, voilà les deux éléments essentiels (place de l'adjectif et similitude de celui-ci d'avec le verbe et le nom) que nous retrouvons dans la publication de A. Samb.

2.3. L'actualité de l'adjectif wolof

Ce qui se dégage de ce qui précède est que le wolof ne qualifie pas un nom de la même manière que le français. Autrement dit, il n'y a pas une démarcation claire et nette de l'adjectif wolof. En effet, en plus d'être proche du verbe et du substantif, il est composite car accompagné de petits mots aux appellations variées selon les chercheurs. Fiona Mc Laughlin (2004, p. 261) témoigne ainsi de la complexité de la question :

(les) lexèmes les plus susceptibles d'être des adjectifs d'un point de vue universel se comportent en wolof d'une manière très majoritairement semblables à des verbes. Il n'en existe pas moins de subtiles différences dans leur comportement, en particulier dans les propositions relatives, qui les distinguent des autres verbes. (...) En tant que sous-classe de verbes, les adjectifs se conforment à la sémantique des classes d'adjectifs et apparaissent plus près du nom qu'ils modifient que les autres types de verbes. Bien qu'il soit possible d'isoler une classe de verbes adjectivaux en wolof, l'étendue de l'appartenance à une classe n'est pas tout à fait claire, car de nombreux éléments lexicaux peuvent être utilisés soit comme adjectifs, soit comme verbes non adjectivaux.

Certainement, ce qui accentue davantage la difficulté, c'est l'usage d'un matériel d'analyse qui serait peut-être inadapté à l'objet d'analyse. En fait, le fond du problème est que l'adjectif wolof a très fortement tendance à adopter des postures verbales. Ce qui fait que même si du point de vue du sens il apporte une forme qualifiante, mais au niveau morphosyntaxique il adopte la contenance d'un verbe. Denis Creissels (2002, p. 9), dans son article intitulé « Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes », éclaire l'équation en ces termes :

Ainsi en wolof, l'équivalent de beau/belle en tant que modifieur de nom est 'rafet' (...) le comportement prédicatif de 'rafet' est celui d'un lexème typiquement verbal comme 'dem' (partir) et non pas celui d'un lexème typiquement nominal comme 'jigéen' (femme). (...) Donc, tout en étant un lexème verbal (puisque'il fonctionne prédicativement comme 'dem' (partir), 'rafet' est un verbe de type particulier car on peut en dériver un qualificatif (...).

Quoi qu'il en soit, la position de beaucoup de spécialistes de la langue wolof, en rapport avec l'étude de l'adjectif, est de considérer que celle-ci est privée de cette partie du discours. Loïc-Michel Perrin (2007, p. 3) l'exprime ainsi :

Parmi les verbes d'état wolof, nombreux sont ceux qui expriment une qualité. D'ailleurs, en wolof, l'expression d'une qualification passe généralement par ce type de constituants puisque la catégorie de l'adjectif est inexistante. (...) Il existe un autre moyen de qualifier un nom : il s'agit des idéophones.

Pour notre part, nous pensons que cette orientation est grammaticalement défendable. Car, si nous prenons l'exemple de « *bu reew* » dans « *gune bu reew* » (ce qui donnerait en français : impoli/un enfant impoli). Ici, « *bu reew* » émane de « *reew* » qui est un lexème aux transformations morphosyntaxiques qui ne diffèrent en rien de celles d'un verbe.

CONCLUSION

En définitive, comparer les adjectifs français et wolof nous aura appris qu'ils ne fonctionnent pas de la même manière. La notion adjectivale du français est dépouillée de toute accointance catégorielle. Elle est un adjectif qualificatif avec une personnalité grammaticale propre et définitivement close. Tel n'est pas le cas pour l'adjectif wolof qui traîne des relents d'hybridité qui tanguent et penchent lourdement du côté de la catégorie verbale. Et c'est cela qui fait dire à certains chercheurs que le wolof n'a pas d'adjectif qualificatif, tel qu'on l'entend dans les laboratoires grammaticaux d'Occident. Par ailleurs, ce regard jeté sur les modes de fonctionnement des adjectifs français et wolof nous éclaire sur le retard des réflexions linguistiques portant sur les langues subsahariennes, contrairement au français, par exemple, qui a bénéficié d'une vieille et très longue tradition de recherches, d'études et de publications sur son évolution, son fonctionnement et sur tous les aspects liés à sa grammaire, son vocabulaire et son orthographe. De plus, une question mérite d'être posée. L'étude de nos langues - avec des outils venus d'ailleurs - nous permet-il d'appréhender réellement l'âme et le génie de nos idiomes ? Aussi devons-nous sans complexe aucun ni échappatoire coupable prendre en charge cette problématique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOILAT Abbé, 1858, *Grammaire de la langue wolof*, L'Imprimerie impériale, Paris, 430 p.
- BONVINI Emilio, 2001, « Les deux premières grammaires françaises du Wolof (Sénégal). Une systématisation contrastée », in *Histoire Épistémologie Langage*, Tome 23, fascicule 2. Dix siècles de linguistique sémitique ? pp. 101-116
- CHAPSAL Charles et Noël, François, 1845, *Imprimerie de Casimir*, 38^e Edition, Paris, 224 p
- CREISSELS Denis, « Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes », *Colloque 'Théories linguistiques et langues subsahariennes'*, Université de Paris VIII, 6-8 février 2002, pp. 1-24
- DARD Jean, 1826, *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole, en Sénégambie ; suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale*, Imprimerie Royale, Paris.

- DIOUF Jean Léopold, 2009, *Grammaire du wolof contemporain*, Editions L'Harmattan, Paris, 223 p.
- KOBES Mgr A., 1869, *Grammaire de la langue volofe*, Saint-Joseph de Ngasobil, Imprimerie de Mission, 360 p.
- MC LAUGHLIN Fiona, Janvier 2004, « Is there an adjective class in Wolof? », in *Adjective classes*, Oxford University Press, pp. 242-262.
- PERRIN Loïc-Michel, 2007, « La langue wolof », pp. 1-15
- ROCHE Michel, 2006, « Comment les adjectifs sont sémantiquement construits », in *Cahiers de grammaire*, n°30, pp.374-387
- ROGER J.-F., Baron, 1829, *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe, suivies d'un vocabulaire abrégé français-ouolof*, 1829, Dondey-Dupré, Paris.
- SAMB Amar, 1983, *Initiation à la grammaire wolof*, IFAN, Dakar, 129 p.